



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation: Alpes-Maritimes

Question écrite n° 39385

Texte de la question

M Albert Peyron informe M le ministre des affaires sociales et de l'emploi que la fédération départementale du bâtiment et des travaux publics des Alpes-Maritimes a organisé du 18 au 23 janvier 1988 une opération « vérité chômage ». Celle-ci avait pour but de permettre l'évaluation des compétences de vingt-sept chômeurs inscrits à l'ANPE dans le secteur de Vence. Les entreprises volontaires devaient tester leur compétence pendant une semaine avant de les embaucher. Seulement trois demandeurs d'emploi sur vingt-sept se sont présentés alors que plus de 6 000 sont inscrits dans les qualifications « bâtiment travaux public » dans les Alpes-Maritimes. Il lui demande qu'elle est la fréquence des contrôles sur les listes de l'ANPE et le nombre de radiations prononcées à la suite de ceux-ci au cours de l'année 1987.

Données clés

Auteur : [M. Peyron Albert](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39385

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1707